

VIVREPOISAT

Journal d'information de la ville de Poizat /// Mai-juin 2017

n°119

EDITO



Ludovic Bustos
Maire



Paul de Saintignon
Conseiller Municipal délégué
aux Finances

Le Budget Communal 2017

Lors de la séance du 20 mars 2017, le Conseil Municipal a adopté l'ensemble des délibérations permettant d'approuver la gestion financière de l'année écoulée et celle à venir à savoir :

le « Compte Administratif 2016 » qui traduit le résultat financier de l'année 2016.

le « Budget Primitif 2017 », budget prévisionnel annuel de la commune.

Ces deux documents ont été présentés publiquement au Comité Consultatif Finances du 29 mars.

Les résultats du Compte Administratif 2016 sont en excédent de 611 688,32 euros en fonctionnement et de 655 204,62 euros en investissement, excédents qui permettront de financer pour 2017-2018 une partie d'un des axes essentiels du projet de mandat, la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle.

Le BP 2017 a été élaboré en tenant compte, dans la prévision des recettes, de la baisse des dotations d'Etat ainsi que du maintien des taux d'imposition que l'ensemble du conseil municipal a approuvé.

Concernant la gestion des dépenses, la majorité municipale a eu le souci de préserver :

- le niveau des services publics proposés aux Poisatiers en particulier pour l'enfance (multi accueil, écoles, temps périscolaires, animations) et les personnes âgées (Centre Communal d'Action Sociale)

- l'aide au fonctionnement dynamique des associations poisatières en maintenant la même enveloppe financière globale qu'en 2016, ainsi que la mise à disposition de personnel et de locaux et terrains adaptés tout en assurant le financement des travaux de l'école maternelle. Pour ce projet, les études commencées en 2016 ont permis d'évaluer le coût des travaux à 1 450 000 euros TTC et de prévoir l'accueil des enfants à partir de septembre 2017 dans des locaux temporaires dont l'enveloppe financière est prévue.

Ce Budget Primitif est détaillé dans les pages centrales.

La commune possède des finances saines, fruit de la bonne gestion passée. Grâce à cette « culture » de la bonne gestion, où chaque dépense est systématiquement étudiée puis analysée, nous pouvons à la fois maintenir un service public de qualité aux Poisatiers mais aussi poursuivre, par des investissements, l'attractivité et la préservation

Poizat :
2208
habitants
en 2017



Ecole élémentaire :
120 enfants
Ecole maternelle :
72 enfants



La ville de Poizat
est engagée dans
le Plan Air Énergie Climat
2015-2020 de la Métropole.
Un plan d'action de cette
démarche est disponible
sur le site internet
de la ville.

du cadre de vie et la qualité de vie poisatière.

Élaborer un tel budget dans un contexte économique contraint et complexifié par les transformations institutionnelles des collectivités avec les transferts de compétences n'est pas chose facile. Nous remercions l'ensemble des élus impliqués dans cette gestion ainsi que les services, qui, tous les jours, nous apportent une précieuse aide technique.

Le **VIVREPOISAT** est bimestriel ; aussi n'oubliez pas de consulter le site et de regarder le panneau lumineux pour des informations plus réactives !



2, place Georges Brassens - 38320 POISAT - Tél : 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr www.ville-poisat.fr

Ouverture au public :

lundi : 8h/12h et 14h/18h - mardi : 13h/17h - mercredi : 8h/12h et 14h/17h - jeudi : 14h/18h - vendredi : 8h/12h et 13h/17h.

Pendant les vacances scolaires : tous les jours : 8h/12h et 14h/17h, sauf les mardi et jeudi matin.

INFORMATIONS

MUNICIPALES



Compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2017

Métropole

- Le Programme Local de l'Habitat 2017-2022 : document de prévision et de programmation qui définit les grandes orientations pour les 49 communes de la Métropole en matière d'habitat pour les six années à venir ; il est axé autour de quatre grandes orientations :

- Placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat
- Rendre le parc existant attractif et maintenir un niveau de production suffisant
- Agir sur l'équilibre social du territoire à travers la diversification de l'offre et les orientations d'attribution
- Animer le PLH et évaluer les actions.

Administration

- Le remplacement de Mme Bove, Conseillère Municipale démissionnaire, titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, par son suppléant, M. Di Gennaro, et le remplacement de ce dernier par M. Luciani, suivant de liste, en qualité de suppléant ;

- La désignation de M. Luciani, en qualité de membre du comité consultatif Cadre de vie, Environnement, et de la commission municipale d'attribution des logements.

Travaux

- L'Avant-Projet Définitif de l'opération d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle ; le coût prévisionnel de 1 200 300 €HT, au stade de l'APD ; l'avenant n°1 fixant le coût prévisionnel sur lequel s'engage le maître d'œuvre et le mandat au Maire pour le signer ; le

mandat au Maire pour déposer le permis de construire et enfin, l'autorisation au Maire pour entreprendre toute démarche et signer tout document afférent à ce dossier.

Marché

- le montant maximum du marché passé avec les Francas de l'Isère fixé à 659 428,82 € ; l'avenant n°1 modifiant les modalités de paiement et le mandat au Maire pour le signer.

Finances

Vote du budget

- **Le compte de gestion 2016** du budget communal dressé par le receveur

- **Le Compte Administratif 2016** pour le budget communal avec les résultats suivants :

- excédent de fonctionnement : 611 688,32 €
- excédent d'investissement : 655 204,62 €

- **L'affectation de l'excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2016 de la commune** soit 611 688,32 €, au financement des dépenses d'investissement pour 240 000 € (art 1068 du BP 2017) et le reste, soit 371 688,32 € étant repris en section de fonctionnement (chapitre 002) ;

- **Les taux d'imposition 2017**, identiques à ceux de 2016

- Taxe d'habitation : 12,94 %
- Taxe Foncier Bâti : 30,66 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 85,15 %

- **Le budget communal 2017**

Fonctionnement : 2 238 490 €
Investissement : 2 189 600 €

- L'amortissement des biens inscrits au chapitre 204 - Subventions d'équipements versées, et une durée d'amortissement de 10 ans, pour compléter une délibération prise en mai 2015 ;

- L'adhésion au service TIPI, « titres payables par Internet », développé par la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP), pour permettre



La cérémonie commémorative du 8 mai 1945

se déroulera avec
la participation
de l'Harmonie d'Eybens
lundi 8 mai
à 10h devant la mairie.

le paiement en ligne des services communaux dépendant d'une régie de recettes, et le mandat au Maire pour signer la convention avec la DGFIP et tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de cette application ;

- Une demande d'aide financière au sénateur, Jacques Chiron, au titre de l'enveloppe parlementaire, pour la remise en état du parquet de la salle Barbara dont le coût est estimé à 22 500 € HT ;

- Le calcul des indemnités de fonction des élus locaux sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Information

- Une convention de participation aux frais de fonctionnement d'une CLIS, Classe d'Intégration Scolaire, installée à Saint-Martin-d'Hères et fréquentée par deux enfants poisatiers. Pour 2016/2017, elle est fixée à 2 078,04 €.

- Une convention avec l'Académie de Grenoble fixant les modalités de participation des intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires ;

- Une convention avec le Centre de Gestion de l'Isère, de mise à disposition d'un archiviste pour poursuivre le travail d'archivage entrepris à l'automne 2015 ;

- Le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association ADPA, Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie, pour un coût de 100 € ;

- Un contrat avec la SAS Bewide pour la mise à disposition d'une solution automatisée de vente aux enchères sur internet.

Vous pouvez retrouver
davantage d'informations
sur Poisat sur notre site :
www.ville-poisat.fr

Rencontre avec les élus

Les élus sont à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous à la mairie, au 04 76 25 92 43, par mail : mairie@ville-poisat.fr, ou sur le site : www.ville-poisat.fr rubrique « nous contacter ».

Reunions Publiques

Salle du Conseil

- **Conseil Municipal :**
Lundis 15 mai et 3 juillet à 20h
- **Comité Consultatif Culture et Festivités :**
Lundi 22 mai à 20h30
- **Comité Consultatif Education :**
remplacé par la soirée-débat sur le thème des écrans mardi 16 mai à 20h, Espace Culturel Léo Lagrange (voir page 5)

Les élections législatives des 11 et 18 juin

Un rappel : une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour pouvoir voter. Si vous devez procéder à son renouvellement, n'attendez pas le dernier moment.

Procuration : en cas d'absence prévue les jours de scrutin, il est conseillé de se rendre à la gendarmerie d'Eybens avec une pièce d'identité pour donner procuration à un autre électeur poisatier, en précisant ses coordonnées complètes.

Renseignement supplémentaire :
contacter en mairie :
martine.charbit@ville-poisat.fr
ou 04 76 25 92 43

Inscription scolaire 2017-2018

RAPPEL :

- Permanences maternelle: mardi 2 mai de 16h à 18h et mercredi 3 mai de 13h à 17h.
- Permanences élémentaire: jeudi 4 mai et jeudi 11 mai de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
- Contact maternelle : 04 76 24 22 25 ce.0382255v@ac-grenoble.fr
- Contact élémentaire : 04 76 24 43 20 ce.0380859c@ac-grenoble.fr

Rentrée 2017-2018 à l'école maternelle

Réunion d'information

En raison des travaux de réhabilitation des bâtiments de l'école maternelle, des aménagements dans l'organisation de l'école et des accueils périscolaires sont nécessaires à la rentrée 2017 - 2018.

En vue de vous présenter les organisations définies en groupe de travail et lors des comités éducation, une réunion publique est organisée le **mardi 30 mai à 20h à la salle du 8 mai 1945.**

Décès de René Robin, Maire de Poisat de 1971 à 1977

René ROBIN a été élu maire de Poisat le 27 mars 1971 dès son premier mandat, à la suite de Georges VAGNON, maire de 1965 à 1971.

Il est aussi élu conseiller municipal de 1977 à 1983, pendant le premier mandat de Pierre BON.

Pendant son mandat, la construction des lotissements Coquelicots, Provençales, Primevères se poursuit, la population passe de 935 habitants en 1968 à 1663 habitants en 1975, malgré la perte du hameau de Tavernolles au profit de la commune de Brié.

Il lance la publication du 1er bulletin d'informations municipales « Poisat informations » en avril 1972.

Il permet la construction du réservoir d'eau de 500m³ mis en service en juin 1973 et qui est toujours en fonctionnement.

Il initie l'élaboration du POS en février 1973 ; le POS sera approuvé le 26 mai 1977, au début du mandat suivant

Il accompagne l'aménagement de la Maison Vigier en 1976, qui deviendra le premier CSCS.

René Robin a pris sa retraite à Le Pin près de Charavines ; depuis quelques temps il était à la maison de retraite Michel Philibert à Saint Martin d'Hères où il est décédé cette semaine pendant son sommeil.

Projet Cœur de Village

La concertation se poursuit jusqu'au 10 mai



Suite aux travaux du comité de pilotage et après une première réunion publique à l'automne dernier puis la matinée de concertation « en direct » du 8 avril, la consultation des habitants se poursuit pour quelques semaines encore avant de passer à la phase d'étude détaillée et d'expérimentation.

Pour que le Poisat de demain ressemble aux souhaits du plus grand nombre,

n'hésitez pas à vous informer, vous exprimer et répondre au questionnaire relatif aux points ouverts à la concertation.

Pour cela, vous pouvez soit vous rendre en Mairie où les panneaux explicatifs sont affichés dans le hall et les questionnaires à votre disposition, soit retrouver l'ensemble de ces documents sur le site ville-poisat.fr, rubrique Mairie/ Démocratie locale/Participation citoyenne ou via le En-un-clic / Donnez votre avis.

Les questionnaires peuvent être, à votre convenance, déposés à l'accueil Mairie sous forme imprimée ou transmis comme pièce jointe par mail à mairie@ville-poisat.fr.

Hervé Fanton, Conseiller délégué



Jardins Familiaux

Visite annuelle le 31 mai

Cette année, la traditionnelle visite annuelle permettant de vérifier l'état des parcelles, d'améliorer le fonctionnement des jardins et d'admirer le travail réalisé par les jardiniers poisatiers tout au long de l'année aura lieu le mercredi 31 mai à 18h pour les jardins de Prémol et 18h30 pour les jardins de l'Ancienne Mairie.



Celle-ci fait suite à l'engagement pris par les élus concernés.

Pour l'année 2017, la parcelle vacante de Prémol a été réattribuée ; celles de l'Ancienne Mairie le sont toutes aussi, suite à 3 réattributions en mars 2017.

Attribution, mode d'emploi : sous réserve d'habiter à Poisat, tout le monde peut postuler à l'attribution d'une parcelle. Il suffit simplement d'adresser un courrier à la mairie de Poisat.

Les élus sont reconnaissants du bon entretien des parcelles par les jardiniers ainsi que de leur bonne humeur et entraide.

Merci d'avance aux anciens titulaires de réserver le meilleur accueil aux nouveaux.

Le coin du Conseil Municipal d'Enfants

Compte rendu de la séance plénière du 1er avril

Le Conseil Municipal d'enfant s'est réuni en séance plénière le samedi 1er avril 2017.

Les élus ont présenté au Maire et aux deux conseillères déléguées l'ensemble des projets menés ces derniers mois.

Le spectacle solidaire des P'tits Enfoirés organisé et orchestré par les enfants au profit des Restos du Cœur a été une vraie réussite et a donné l'occasion à certains enfants de monter sur scène pour la première fois et d'en découvrir les premières émotions (reportage photos à voir sur www.ville-poisat.fr).

Le deuxième projet présenté était autour de **la formation des gestes de premiers secours** : une formation intéressante, instructive et fortement appréciée par les jeunes élus qui ont pris conscience des bons gestes à avoir en cas d'intervention d'urgence. Après 3 heures d'exercices, la Position Latérale de Sécurité (PLS) et le défibrillateur n'avaient plus de secret pour eux.

Ils obtiennent donc leur attestation de participation au premier secours.

Par la suite les élus souhaiteraient élargir cette formation aux élèves de cycle 3 de l'école élémentaire.

La dernière partie de la séance était consacrée aux futurs projets. Le plus emblématique sera destiné à la sensibilisation pour la conservation du patrimoine via une campagne de nettoyage de la commune.

Ce projet devrait être mené avec le soutien de la Métropole compétente dans la gestion des déchets et de la collecte

Prochaine séance plénière : samedi 1er juillet



Travaux communaux et métropolitains sur le territoire communal



Ce qui a été fait ces 2 derniers mois :

- Les travaux de remplacement des conduites d'eau potable, adduction et distribution, avenue Pierre Mendès France et rue de l'Ancienne Mairie ont avancé à grands pas, sans provoquer de gênes très importantes, excepté lors de la coupure de l'avenue Pierre Mendès France, pendant la première semaine d'avril.

- Le chantier a été bien géré par les entreprises, les maîtres d'œuvre et les services de la Régie Eau et Assainissement de la Métropole

- Les coupures d'eau ont été peu nombreuses et de courte durée et les usagers concernés étaient prévenus à l'avance

- Le chantier devrait être terminé à la fin du mois d'avril et l'eau coulera à nouveau dans les conduites rénovées et l'on sera tranquille pratiquement jusqu'à la fin du siècle.

- Les travaux d'élargissement dans les espaces communaux ont été réalisés en mars place du 8 mai dans la cour de l'école élémentaire et aussi dans la cour arrière de la bibliothèque place Gérard Philippe.

- Avec l'arrivée de temps plus cléments la reprise des sols et la pose des jeux ont pu être effectuées au mois de mars dans les 2 parcs, place du 8 mai et à côté du chalet des sports.

Les enfants ont découvert de nouveaux jeux adaptés à leur âge qu'ils se sont appropriés très rapidement.

- La coupure nocturne de l'éclairage public a été mise en place mi-mars, entre 1h et 5h du matin. C'est ainsi plus d'économie d'énergie et moins de

pollution lumineuse. Et cela va dans le sens d'un environnement durable.

Ce qui se fera ces 2 prochains mois :

- Pendant les vacances scolaires de printemps, le plancher bois de la salle Barbara au 1er étage du CSCS va être changé. Les activités pourront reprendre à la rentrée dans de bonnes conditions.

-Le printemps étant arrivé, les feuilles et fleurs envahissent les arbres, mais les herbes commencent aussi à pousser sur les places, les trottoirs et dans les espaces verts, la période de tonte et de désherbage a débuté... comme chaque année.

Le point sur le projet de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle

- L'Avant-Projet Définitif (APD) a été approuvé lors du conseil municipal du 20 mars.

- Le projet est maintenant abouti

- Le montant prévisionnel des travaux (hors école provisoire) est fixé à 1 200 300 € HT et les sommes sont inscrites au budget communal de 2017.

- L'APD a aussi été présenté au Comité Consultatif Education du 21 mars.

-Le dossier de demande de permis de construire a été déposé le 30 mars

-Le dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation des travaux est en cours d'élaboration, la consultation devrait être lancée, au début du mois de mai.

- La présentation du projet sera faite dans le prochain VP qui devrait être distribué vers le 10 juin.

- Pendant la réalisation des travaux durant l'année scolaire 2017/2018, l'école maternelle sera déplacée dans des bâtiments modulaires qui seront installés dans la cour de l'école élémentaire sur la pelouse, devant le

City Stade, celui-ci servant de cour pour l'école maternelle.

- Le projet a été présenté au Comité Consultatif Education du 21 mars et aux 2 conseils d'école.

- La consultation pour la mise en place des bâtiments modulaires au mois de juillet dès le début des vacances scolaires a été lancée le 22 mars.

- Quelques travaux préparatoires devront éventuellement être réalisés pendant le mois de juin avant la fin de l'année scolaire, mais s'ils s'avéraient nécessaires ils seront exécutés dans des conditions de sécurité optimales et tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne pour les enseignants et les enfants.

Jean-Louis MINARD
Adjoint aux Travaux

Aide à la précarité énergétique

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Poizat verse chaque année une aide au chauffage pour les personnes âgées les plus modestes. Pour en bénéficier, il faut habiter Poizat, avoir au moins 70 ans au 1er janvier 2017 et ne pas être redevable de l'impôt sur le revenu avant tout abattement ou décote.

Le dossier est à retirer en mairie et à rapporter avant le 20 mai avec :

- l'avis d'imposition 2016 (sur revenus 2015),

- un RIB,

- la facture de chauffage (gaz, fioul) et/

- ou la facture de régularisation,

- la taxe d'habitation.

Un été en toute tranquillité

Nuisances sonores, taille de haies, feux de jardin interdits, etc... Toutes les réglementations sont sur notre site : www.ville-poisat.fr - rubrique «informations pratiques»

Enfance-Jeunesse et Vie associative



A vos tricots !

Le service Enfance Jeunesse et Vie Associative a besoin de laine et de crochets, ainsi que de vos savoirs faire en tricot.

Un projet de décoration urbaine commencera pendant les vacances d'avril avec les enfants du Centre de Loisirs. Nous souhaitons associer à ce projet tous les habitants de Poizat voire même plus loin si vous en parlez autour de vous.



Ce projet de création et décoration consistera à habiller le mobilier urbain par vos tricots. Ensemble nous réaliserons donc ce que l'on appelle du Yarn Bombing, aussi surnommé tricot urbain.

Les réalisations de tous types sont les bienvenues et les idées les plus colorées aussi.

Nous recherchons également des pièces (de tricot en laine) de 9 cm de largeur avec différentes longueurs possibles.

Enfin si vous pouvez faire des dons de crochets et de laine, cela nous permettrait de réaliser au mieux notre projet.

Les collectes se déroulent au CSCS et en mairie à partir du 18 avril et jusqu'au 16 juin.

Nous vous remercions pour votre précieuse aide.

Séjour à la Féclaz

Le séjour hiver organisé par le service Enfance Jeunesse et Vie Associative a permis à 24 « trappeurs Canadiens » de découvrir La Féclaz. Ainsi cette station des Bauges est appelée « Petit Canada Savoyard » pour son côté nature et son domaine Nordique avec plus de 150 km de pistes de fond. Les enfants se sont donc initiés au ski de fond mais également au biathlon laser et à la cani-randonnée.

Ils ont également retrouvé les joies du ski de piste avec une neige fraîche du jour. Les veillées étaient également au rendez-vous avec un feu d'artifice dans la station, un défilé carnavalesque et une boum au gîte. Chacun a rapidement pris ses marques au

gîte. Son échelle humaine et sa jolie décoration ont permis de se croire comme à la maison et en plus avec un super cuisinier, au moins 5 étoiles d'après certains enfants !



Tout le monde s'interroge déjà sur le prochain séjour en préparation et prévu pour juillet.

Défilé solidaire et grande lessive de printemps du 23 Mars 2017

La météo nous aura fait douter jusqu'au dernier instant mais nous aura tout de même permis d'éviter la mise en œuvre du plan B du défilé de printemps... pour le plus grand plaisir de tous !

Au programme : séance de maquillage, défilé déguisé, découverte de l'exposition de la grande lessive devant la mairie, exposition solidaire autour du bonhomme Carnaval, remise à Christiane, b é n é v o l e représentant les restos du Cœur des denrées récoltées par les élus du CME (plus de 2 chariots débordants, un beau symbole de générosité solidaire!) et représentation de hip hop de la MPT.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet



événement contribuant à renforcer les liens entre les acteurs locaux : du service enfance jeunesse aux services ressources de la mairie, en passant par les écoles, la MPT, l'APE, la bibliothèque, Bout'chou, les nounous, les maquilleurs, les danseurs, les Restos du Cœur, les photographes, les gilets jaunes, les élus du CME, les enfants, les parents et la bonne humeur !



Vous pouvez retrouver un reportage-photos complet de cet événement sur le site ville-poisat.fr

Renouvellement du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs

Après la réactualisation du PEL (Projet Educatif Local) menée en concertation avec les acteurs éducatifs locaux en 2015, l'équipe du service Enfance Jeunesse a travaillé, cette année à la réécriture de son projet pédagogique sur les différents temps d'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique donne du sens aux valeurs éducatives défendues et concrétisées au travers des animations proposées aux enfants.

Il s'articule autour de 4 orientations principales :

- grandir et vivre ensemble de manière solidaire, coopérative et citoyenne
- grandir et devenir autonome : développer des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être
- grandir dans un espace de découvertes artistiques, sportives, culturelles et de loisirs
- grandir en favorisant la connaissance et le respect de son environnement.

Des temps d'échanges seront proposés aux enfants et aux familles pour présenter ce nouveau projet. Nous souhaitons aussi vous consulter afin de réfléchir à la nomination de certains temps d'accueil tels que « la récré1 », « la récré2 » ou les « mercredis ». Ces termes ne sont pas toujours très explicites pour les familles.

Nous vous donnons RDV tout au long du mois de mai, dans le hall du CSCS, pour nous faire part de vos propositions et découvrir plus précisément ce nouveau projet !

Soirée débat

« La place du numérique dans le développement de l'enfant : avantages et inconvénients »

mardi 16 mai à 20h

à l'Espace Culturel Léo Lagrange

Mettre un écran dans les mains des enfants est devenu facile et bien tentant. Utiliser le numérique développe certaines aptitudes cognitives, mais cela crée aussi de nouvelles dépendances et a des conséquences néfastes sur le sommeil, sur l'attention, sur la mémoire. Face aux écrans, il n'est pas facile pour l'enfant de résister, ni aux parents de faire le poids.

Quel impact sur le cerveau, sur la santé et le développement de l'enfant de façon générale ? Comment accompagner les enfants pour une utilisation plus adaptée, non addictive et bénéfique, à l'école, à la maison et dans tout espace éducatif ?

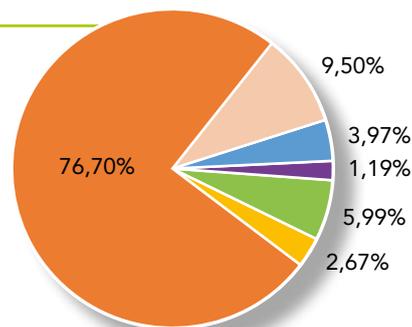
Soirée débat animée par Christine Cannard, Psychologue clinicienne, Docteur en Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Ingénieur de recherche INSERM, Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition

Public : Cette soirée-débat s'adresse aux parents, aux éducateurs de la petite enfance et de l'enfance ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet.

Le budget en chiffres et en schémas

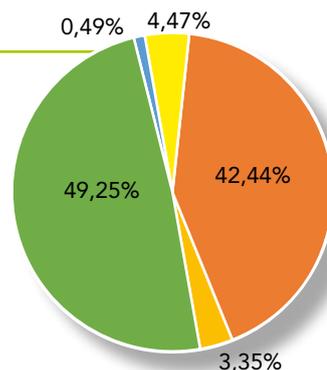
Dépenses d'investissement

	MONTANT
Les dépenses d'équipement	57 860.00 €
Travaux	1 679 506.00 €
Etudes	208 090.00 €
Remboursement d'emprunts	86 995.38 €
Participations	26 000.00 €
Dépenses imprévues	131 148.62 €
TOTAL	2 189 600.00 €



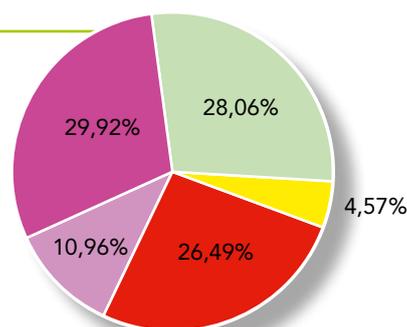
Dépenses de fonctionnement

	MONTANT
Charges de personnel	950 000.00 €
Subventions aux associations et au CCAS (hors personnel et locaux)	75 000.00 €
Charges générales	1 102 490.00 €
Charges financières	11 000.00 €
Amortissement	100 000.00 €
TOTAL	2 238 490.00 €



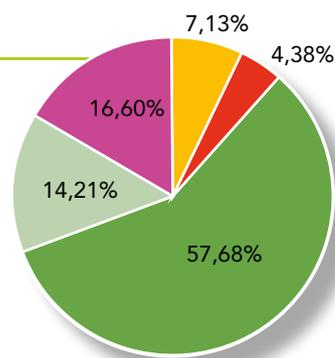
Recettes d'investissement

	MONTANT
Dotations et subventions	614 395.38 €
Amortissement des immobilisations	100 000.00 €
Emprunts	580 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	240 000.00 €
Excédent 2016 reporté	655 204.62 €
TOTAL	2 189 600.00 €

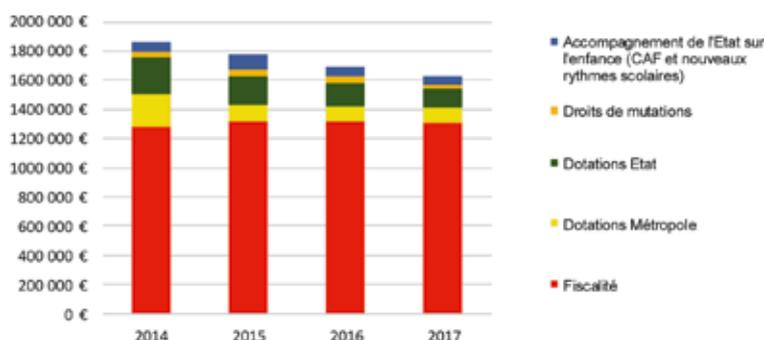


Recettes de fonctionnement

	MONTANT
Produits et services	159 701.68 €
Recettes issus des loyers communaux	98 000.00 €
Impôts et taxes	1 291 100.00 €
Dotations	318 000.00 €
Excédent 2016 reporté	371 688.32 €
TOTAL	2 238 490.00 €

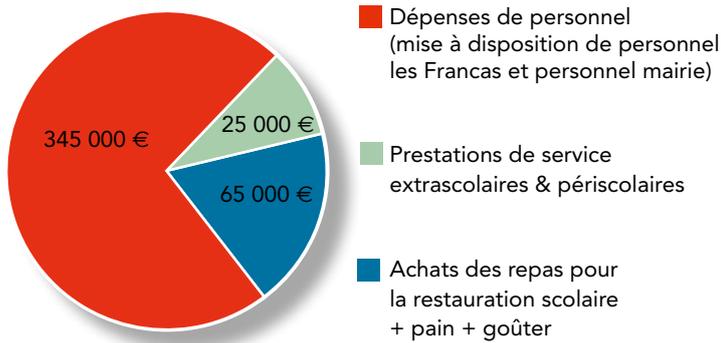


Evolution des principales recettes de fonctionnement

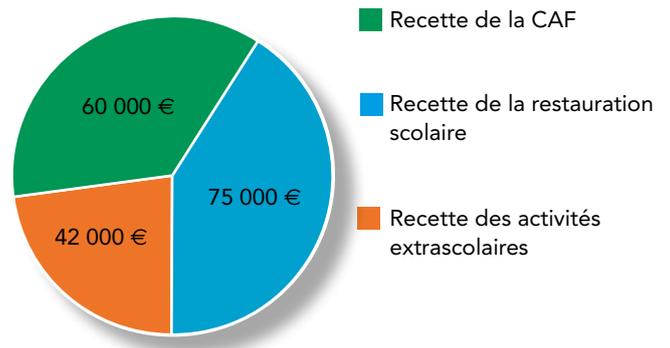


Service enfance, jeunesse et vie associative

Dépenses



Recettes



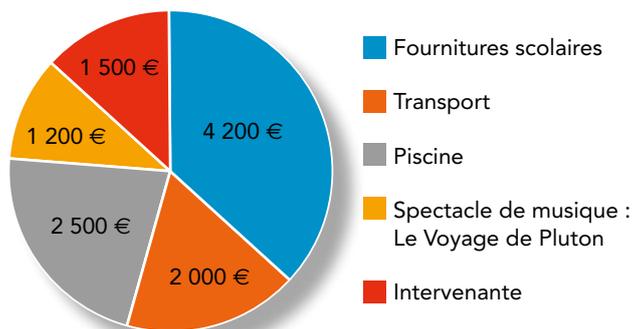
A savoir aussi :

- Dépenses eau et électricité du bâtiment du CSCS : 33 000 €
- Dépenses d'entretien du bâtiment : 27 000 € (hors dépenses de personnel)

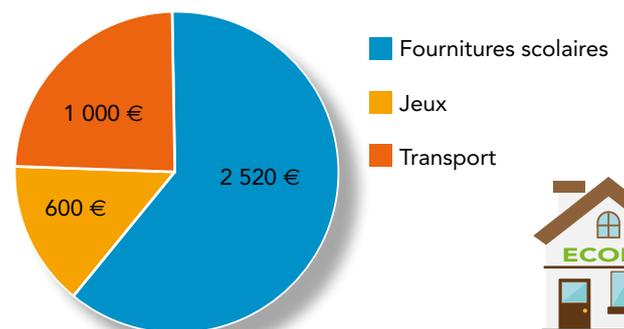
Ecoles

La commune de Poisat octroie pour les fournitures scolaires un forfait de 35 € par élève scolarisé à Poisat.

Budget attribué à l'école élémentaire



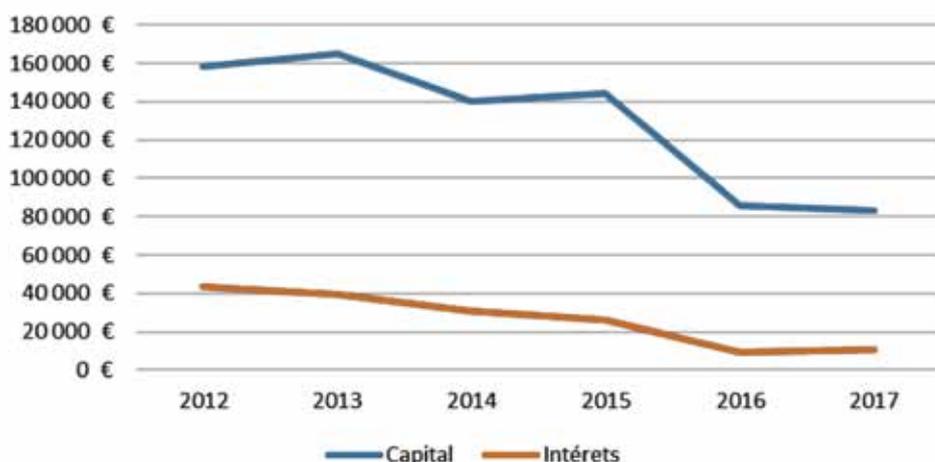
Budget attribué à l'école maternelle



Evolution de la dette

L'encours de dette au 01/01/2017 est de 1 310 000 €

Evolution des annuités de la dette 2012-2017



Des élèves à la découverte de l'univers des abeilles

Ecole Jean Mermoz

Le jeudi 6 avril, sur l'initiative du professeur des écoles Thierry Fauquenoy a eu lieu une rencontre entre des élèves de CM1/CM2 de l'école Jean Mermoz, des apiculteurs du Rucher de Poizat et du syndicat de l'Abeille Dauphinoise.

Deux ateliers de 45 minutes ont permis aux enfants de se familiariser avec l'anatomie et le mode de vie des abeilles et de découvrir ce que fait un apiculteur.

Les membres présents du petit Rucher de Poizat et du syndicat de l'Abeille Dauphinoise (récemment installé sur notre commune) ont apprécié l'intérêt des enfants pour ce sujet. Les ateliers ont permis un réel échange autour de supports pédagogiques tels que des

images, du matériel d'extraction, des vareuses. La séance s'est terminée par une petite dégustation des produits de la ruche.



Cette première expérience entre deux acteurs poisatiers du monde de l'abeille et l'école Jean Mermoz ne s'arrêtera pas là... puisqu'ils pensent à un moyen d'emmener les élèves encore plus prêts de ce monde passionnant.

Boris CAPDEVIELLE
Président du Rucher de Poizat

Avis de décès

Marie-Françoise COMTE nous a quittés le mercredi 5 avril 2017.

Entrée à la mairie de Poizat en 1989 pour assurer l'entretien des bâtiments communaux, elle devient très vite, avec son sérieux et sa vitalité, un atout pour ses collègues. Ceux qui sont encore présents aujourd'hui évoquent son franc-parler, sa gentillesse et aussi sa disponibilité pour les autres.



Elle prend sa retraite en 2005 et consacre son temps à ses petits-enfants et à son activité favorite, la marche. Elle est partie trop tôt à 73 ans, après une longue maladie. Elle sera regrettée par nous tous qui l'avons connue. L'ensemble des élus et le personnel municipal adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

[AUTOUR]

DE POISAT

www.ville-poisat.fr

Grenoble-Alpes Métropole



Conseil Métropolitain :

Les prochains Conseils Métropolitains ont lieu les 19 mai et 30 juin à 10h. Ils sont ouverts au public et retransmis en direct sur le portail de la Métro : <http://www.lametro.fr/> où vous trouverez également les comptes rendus.

Un Toit Pour Tous



L'association Un Toit Pour Tous a été retenue, en Isère, avec 10 autres structures en France pour accueillir et insérer des réfugiés syriens actuellement dans des camps en Turquie, en Jordanie et au Liban dans le cadre de financements européens.

Les salariés de son agence Territoires AIVS® assurent la recherche et l'équipement des logements, l'accueil des familles et la gestion des démarches administratives. En revanche, leur insertion dans le quartier et dans la société est confiée à des bénévoles.

Un Toit pour Tous recherche donc

des bénévoles pour assurer l'accompagnement proche (bénévole référent), l'aide aux devoirs et à la pratique du français, pour proposer des rencontres, des sorties etc...

Un Toit Pour Tous fait également appel aux dons de matériel en bon état (mobilier, jouets, livres etc...) pour équiper les logements.

contact :
a.rabillard@untoitpourtous.org
et Anne Rabillard 04 76 22 18 21
site web : www.untoitpourtous.org

SMTC

Déviations des lignes de bus pour cause de travaux importants au Centre Ville de Grenoble

La réalisation d'importants travaux de réseaux sur les boulevards Lyautey, Agutte-Sembat et Rey à Grenoble entraîne la mise en place d'un plan de circulation adapté au centre-ville de Grenoble depuis le mardi 18 avril.

Une importante campagne de communication auprès des usagers et de riverains portée par le service Métromobilité est actuellement en cours.

Les réseaux de transports en commun TAG et Trans'Isère connaissent également des modifications.

Pour votre information, le site metromobilite.fr et l'application Métromobilité ont été spécialement

mis à jour à cette occasion, et un nouveau service a été mis en place permettant à tous usagers :

- d'avoir un calcul précis d'itinéraires
- de voir, en temps réel, la disponibilité des places de stationnement dans les parkings couverts
- d'être renseigné, en direct par webcam, sur l'état du trafic sur les principaux axes de circulation de la Métropole.

Consulter tous les documents et informations contenus dans le lien de téléchargement suivant :

<https://we.tl/QI140P3YMy>



Une nouvelle activité : la marche nordique

Suite au succès des premiers cycles, la Maison Pour Tous vous propose à nouveau de retrouver la condition physique grâce à un sport accessible à tous.

Encadrées par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat, les séances se dérouleront dans et autour de la commune les **mardis 9, 16, 23, 30 mai, 6 et 13 juin**. Les bâtons sont prêtés pour ces séances.

Renseignements sur le site de la MPT : <http://blog.mpt-poisat.fr/wp-admin/>

Inscription lors des permanences le mercredi au CSCS de 17h à 18h30 ou par courrier : CSCS 2 avenue Pierre Mendès France 38320 Poizat



Deux mois intensifs au T.S.L. Poizat

Les mois de mai et juin vont être très chargés au Tennis Sport Loisirs de Poizat, avec de nombreuses compétitions et animations :



• En compétition, l'équipe 1 féminine commence le championnat DQDN4 (Division Qualificative Nationale 4). Elle recevra 2 fois : Chamonix le 30 avril et Annecy le 21 mai.

A partir de 9h, cela sera deux grandes journées de sport et d'animation.

Les trois autres rencontres auront lieu à Annecy le vieux (7 mai), Cluses-Scionzier (14 mai) et Meylan (28 mai) pour la dernière rencontre.

• **Samedi 6 mai**, organisation d'un Challenge Vert pour les garçons et les filles.

• **Dimanche 13 mai**, Maryse organisera une 1/2 journée autour du tennis féminin.

• Dans le cadre de Roland-Garros 2017, pour le **week-end du 10/11 juin**, nombreuses animations ouvertes à tous (adhérents et non adhérents) dans le cadre de la Fête du Tennis (événement National).

• Pour la fête de la musique, le **mardi 21 juin** à partir de 18h, le club sera présent place du 8 mai 1945.

• Dans le cadre de Village en Fête, le TSLP organisera et participera au tournoi Multisports/Multi activité, le **samedi 24 juin** après-midi.

• Et pour finir la saison, le traditionnel week-end de fin d'année (**30 juin, 1 et 2 juillet**), notre tournoi annuel (double

tennis, ping-pong et surtout pétanque) avec le barbecue géant du samedi soir et les finales avec l'apéritif offert le dimanche après-midi.

Pour vous accompagner dans votre découverte du Tennis, grâce à une licence découverte proposée par la fédération, nous allons vous proposer une adhésion à prix très réduit, pour une durée de trois mois. Cette offre concerne les personnes n'ayant pas été licenciées depuis 3 ans.

Les joueurs licenciés peuvent maintenant acheter des tickets invités au prix de 10 € l'unité ou 40 € les cinq tickets.

Retrouvez toute ces informations et beaucoup d'autres sur notre site web (<http://tslp.free.fr/>)



Association des Parents d'Elèves de Poizat



Le vendredi 7 juillet, dernier jour de l'année scolaire 2016-2017, aura lieu la fête de fin d'année.

L'après-midi, une kermesse sera organisée pour les enfants.

Le soir aura lieu un repas partagé place du 8 mai, avec un spectacle surprise.

Et à la nuit tombée, un Ciné plein air viendra clôturer la journée.

De quoi ravir petits et grands, en plus du président de l'APE qui a beaucoup œuvré en ce sens !

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs



FORESCO a tenu son assemblée générale les 4 et 5 mars derniers à Angers. Un membre de notre réseau de Poizat y est allé pour nous représenter.

Mais qu'est-ce que FORESCO* ?

Depuis 30 ans, les Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS), s'organisent pour se relier entre eux en un grand «réseau de réseaux». FORESCO, c'est son nom, est organisé en association et animé par une équipe nationale qui développe des actions de formation, de communication et de lien au niveau régional et national.

A l'AG de FORESCO, près de 70 réseaux de toute la France étaient représentés. Accueil chaleureux des arrivants, ambiance souriante, formation de petits groupes pour «donner des nouvelles» de chaque réseau et réflexions partagées sur des thèmes différents... On se rendait compte de la très grande variété des réseaux et de leurs richesses. Certains, comme le nôtre sont implantés dans une commune, d'autres dans une entreprise, d'autres en milieu scolaire. Certains correspondent avec un réseau à l'étranger, d'autres orientent leurs échanges autour d'un thème choisi par tous. On a pu évoquer les difficultés rencontrées mais il ressortait toujours chez tous les participants le plaisir et la motivation de faire vivre son réseau. C'était deux jours de belles rencontres.

(* **Foresco** : Formation Réciproque, Échange des Savoirs, Création Collective

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

Site : <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr

Tel : 07 83 63 29 04



Le coin de la bibliothèque Georges Brassens

Une nouvelle présidente de l'Association

Gabrielle Souque succède à Marie-Claire Luciani. Qu'elles soient ici toutes les deux remerciées !

Jours de fermeture

La bibliothèque sera fermée les lundis 1er et 8 mai, les jeudis 25, vendredi 26 et samedi 27 mai (pont de l'Ascension) et les samedi 3 et lundi 5 juin (Pentecôte)

Pensez à venir faire provision de lectures !

Petites Lectures sur le Pouce



Vous avez lu quelque chose qui vous a plu, charmé, amusé, transporté...

Un extrait de roman, une nouvelle, un article, un poème...

Venez le partager salle Léo Ferré (à côté de la bibliothèque)

samedi 17 juin à 10 h

Vous pouvez venir seulement pour écouter, autour d'une tasse de thé ou de café.

C'est sans prétention littéraire, juste pour le plaisir, une heure de détente, une heure hors du temps !

Entrée libre.

L'atelier d'écriture

Les participantes de l'atelier d'écriture vous donnent rendez-vous pour la lecture de leurs textes écrits au cours de l'année

jeudi 22 juin à 18 h salle Léo Ferré

Alexandra Huard

Jeune illustratrice d'albums jeunesse



Elle est venue de Lyon pour rencontrer une trentaine d'élèves de l'école Jean Mermoz, dans le cadre de leur participation au Prix littéraire des Incorruptibles.

En effet, elle a illustré l'album « Tangapico », en lice pour le Prix du niveau CE2/CM1.

Pendant plus d'une heure, devant son public subjugué, elle a parlé des différents secteurs où se niche le dessin (architecture, mode, design ...), de son métier qui lui permet de conjuguer sa passion de la lecture et du dessin, du processus de création qui est déclenché soit par une histoire, soit



par ce qu'elle découvre durant ses voyages.

Elle a terminé cette rencontre en répondant aux nombreuses questions



des enfants, en réalisant quelques dessins sous leurs regards admiratifs.

Une rencontre dont ils se souviendront et qui leur donnera certainement envie de dessiner, dessiner, dessiner ...



Amicale Laïque de Poisat

Amicale Laïque de Poisat

Pour vous donner une idée de nos actions (en accord avec nos statuts) :

- en direction des 2 écoles de Poisat et des élèves : Coup de pouce scolaire élémentaire (9 élèves) et secondaire (6 lycéens aidés en maths) ; participation financière à la réalisation de projets pédagogiques (en 2016 achat de djembés, financement d'un spectacle pour l'école maternelle) ; livres offerts lors d'un petit moment convivial aux élèves de CM2 à l'occasion de leur entrée en 6ème.

- en direction des adhérent-e-s adultes : un club informatique pour permettre à chacun de s'appropriier un outil qui prend une place importante dans notre quotidien ; une remise à niveau des connaissances sur le code de la route ; une information - initiation aux gestes de premier secours, «les gestes qui sauvent».

Quelques moments festifs pour ponctuer l'année : repas annuel de début d'année, pique-nique en juin.

Et bien sûr pour animer et gérer le tout, nous comptons sur les bénévoles et sur notre Conseil d'administration.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider, vous Poisatiers qui vous sentez concernés par les actions en faveur des élèves et de leurs écoles, n'hésitez pas à nous rencontrer ou à nous laisser un message (aldp38@gmail.com).

Votre renfort nous sera très utile et nous serons très heureux de vous accueillir.

À bientôt !





▶ Basket-Ball Club Eybens-Poisat



Le BBCEP a été choisi pour organiser les finales de la coupe d'Isère et reçoit

Samedi 27 mai au gymnase Faivre à Eybens

- à 18:00 Finale Coupe Isère Féminine
- à 20:30 Finale Coupe Isère Masculine

Il espère accueillir un maximum de supporters !

Informations supplémentaires : basketeybens@hotmail.fr

[A POISAT]

AGENDA

www.ville-poisat.fr

▶ Lundi 8 mai

Cérémonie commémorative

Détails page 2

▶ Mardi 16 mai

Soirée-débat sur le thème des écrans

Détails page 5

▶ Samedi 20 mai

Théâtre

Détails page 12

▶ Samedi 27 mai

Finale coupe Isère basket

Détails page 11

▶ Mardi 30 mai

Réunion pour la rentrée 2017-2018 de l'école maternelle

Détails page 3

▶ Mercredi 31 mai

Visite des jardins familiaux

Détails page 3

▶ Dimanche 11 juin

1er tour des élections législatives

Détails page 3

▶ Samedi 17 juin

Petites lectures

sur le pouce

Détails page 10

▶ Dimanche 18 juin

2ème tour des élections législatives

Détails page 3

▶ Mercredi 21 juin

Fête de la musique

Détails page 12

▶ Jeudi 22 juin

Lecture des textes de l'atelier d'écriture de la Bibliothèque

Détails page 10

▶ Vendredi 23 et samedi 24 juin

Village en Fête

Détails page 12

▶ Samedi 1er juillet

CME

Détails page 4

▶ Vendredi 7 juillet

APE - Fête de fin d'année

Détails page 9

[POISAT CULTURE]

► **Samedi 20 mai à 20h - Espace Culturel Léo Lagrange**

« Les forains »

**Comédie hilarante et féroce de Stéphan Wojtowicz,
par la compagnie 23heures24.**

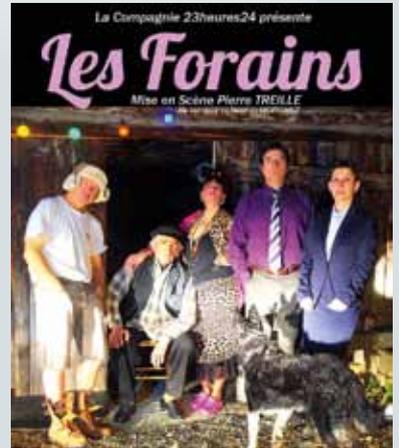
Assis dans son fauteuil à côté de la voie ferrée, Eddie compte les wagons des trains qui passent. Nono, parti en vile, ne devrait pas tarder à revenir. Jackie leur prépare comme tous les soirs ses raviolis. Or, cette nuit-là, le train s'arrête un instant et bien imprudemment. Hélène et Olivier en descendent chacun de leur côté. Le train repart sans eux et démarre alors l'histoire de cette improbable rencontre entre deux mondes aux modes de vie si différents.

Mise en scène : Pierre Treille

Assistante mise en scène : Francesca Bonaccorso-Ravel

Avec : Francette Maeder, Michelle Micheli, Vito La Rocca,
Stéphane Pachurka, Pierre Sikirdji

<http://argaris.wixsite.com/23h24>



► Réservations jusqu'au vendredi 19 mai à midi

au 04 76 25 92 41 ou poisat-culture@ville-poisat.fr ou prévente des billets à la mairie les matins du lundi, mercredi et vendredi avec un règlement par chèque à l'ordre du trésor public

Adultes : 10 € - Enfants : 4 €

► **Mercredi 21 juin Fête de la Musique**

Vous êtes musiciens, vous chantez ?

Et si vous participiez à la Fête de la Musique à Poisat cette année ?

Elle aura lieu le mercredi 21 juin à partir de 18h30 sur la place du 8 mai 1945.

Il y aura du matériel mis à votre disposition, des spectateurs enthousiastes, une buvette et peut-être même la douceur d'une belle nuit d'été.

Tout ce qu'il faut pour faire une belle fête autour de la musique.

Pour prendre contact : poisat-culture@ville-poisat



► **Vendredi 23 et samedi 24 juin**

Village en Fête

Pré programme :

► Vendredi 23 juin

- Inauguration en musique de l'exposition artistique de la Maison Pour Tous
- Concert de l'Harmonie d'Eybens et de l'Echo des Balmes de Fontaine

► Samedi 24 juin

- Réalisation et décoration d'objets en bois proposées aux enfants par l'association Au Plaisir du Bois et le Service Enfance-Jeunesse
- Exposition artistique de la Maison pour Tous

- Un jeu pour enfants et adultes organisé par la bibliothèque
- Animation petite enfance dans un espace dédié par le multi accueil Bout'Chou
- Exposition «Végétaux et Plantes» de l'école Maternelle
- Brocante de livres au profit d'une association
- Tournoi multisports proposé par Tennis Sport Loisirs, l'Amicale Club de Poisat et l'Association des Parents d'Elèves
- Diverses animations danse et musique
- Jeux en bois
- Repas et bal

► **Le programme détaillé de Village en Fête vous parviendra et sera consultable sur le site courant juin**

